

Busseul; Jean, mort sans postérité, et François, qui continua la lignée des seigneurs de Rébé.

Ce François de Faverges commença à éteindre le nom de Faverges pour prendre celui de Rébé; le 26 février 1539, il donna le dénombrement du château de Rébé et de ses appartenances et dépendances.

Il eut d'Archangèle de Ronchevol, Claude de Rébé-Faverges, acquéreur de la seigneurie de Thizy et de la baronnie d'Amplepuis, seigneur de Rébé dès le 6 août 1575, mort en juillet 1591. Ses successeurs dans le fief de Rébé furent les mêmes que les seigneurs de la baronnie d'Amplepuis mentionnés au chapitre précédent.

Son fils Zacharie de Rébé-Faverges, né au château de Rébé le 30 décembre 1567, défendit Thizy pour les Royalistes en 1590. Vers cette époque, la dame de Rébé, sa mère, exposa que, lors du décès du sieur de Rébé, son mari, il n'avait aucuns chevaux pour avoir demeuré un an malade, sans monter à cheval, et il les avait vendus avant son décès; au temps du siège de Thizy, cent brebis ou environ furent prises à Rébé par les soldats de l'armée de la Ligue, ainsi que sept chevaux ou juments appartenant audit sieur de Rébé. Les biens et immeubles de la grange et chastel de Rébé consistaient en verger, jardin, verchère, prés, bois de haute futaie et de taille, terres labourables, bruyères, etc., situées en les paroisses d'Amplepuis, Saint-Jean-la-Bussière et Ronno; les bois et bruyères étaient de la semence de cinquante années. Pendant le siège de Thizy, les Ligueurs s'emparèrent du château de Rébé, qui fut ensuite rendu au seigneur de Rébé.

Le 27 août 1598, un acte fut passé à Rébé, en la basse cour, hors le chastel. En 1619, le chastel de Rébé, appartenant aux enfants de Zacharie de Rébé, était composé de